

SUJETS NON CANONIQUES EN ARMENIEN MODERNE : CONTRIBUTION INACCUSATIVITE OU ENONCIATION ?

Anaïd DONABEDIAN-DEMOPOULOS¹

INALCO – CNRS UMR 7192

En arménien moderne, il existe trois niveaux de détermination du nom : l'article défini (issu d'un ancien déictique), l'article indéfini (issu du numéral 'un'), et l'article zéro². En position sujet, un nom ne peut pas apparaître avec une détermination zéro³, contrairement à l'objet. Sachant que nominatif et accusatif des noms ont la même forme, cette détermination obligatoire pourrait être la caractéristique formelle distinctive du sujet dans la langue. Cependant, dans certains types de contextes, on rencontre des constructions qui font exception à cette règle, leur argument unique étant un nom nu. Le propos de cet article est d'examiner le statut de ces sujets non-canoniques et le fonctionnement des constructions qui les accueillent. Cela permettra de préciser la nature de ces constructions pour le système, mais aussi en relation avec les constructions dites 'inaccusatives', bien étudiées dans d'autres langues, et qui leurs sont très proches – même si, pour des raisons typologiques, elles s'appuient sur des marqueurs formels totalement différents. Après un inventaire des propriétés contrastives du sujet et de l'objet en arménien (1), je procéderai (2.) à l'inventaire de ces constructions à sujet non-canonique, qui révèle des contraintes sémantiques, non absolues mais néanmoins claires, concernant le nom (agentivité faible) et le verbe (intransitif non actif), ainsi que sur le rapport sémantique entre eux (prédicats

¹ Je remercie Jean-Marie Marandin, Agnès Ouzounian, Maria Polinsky, Pollet Samvelian pour leurs précieuses remarques et suggestions, toute erreur de jugement restant bien entendu de mon fait.

² L'arménien ayant une morphologie nominale agglutinante, ces trois niveaux de détermination, combinés avec la présence ou absence de marque de pluriel, donnent 5 configurations : 1) non-pluriel + article défini ; 2) pluriel + article défini ; 3) non-pluriel + article indéfini ; 4) pluriel + article zéro (l'article indéfini, issu du numéral 'un', est incompatible avec le pluriel, disparaît avec la marque de pluriel) ; 5) non-pluriel + article zéro (forme nue du nom). Ce que nous appelons article zéro ici correspond uniquement à la configuration 5), où le nom est sous la forme nue, excluant ainsi la configuration 4), qui, portant le morphème de pluriel, instancie en réalité l'article indéfini au pluriel.

³ Cette contrainte ne s'applique pas aux noms propres (pour lesquels le fait de porter ou ne pas porter l'article relève du choix du niveau de langue), ni, bien entendu, aux pronoms. selon qui peuvent toujours porter.

stéréotypiques ou dispositionnels). J'examinerai ensuite (3.) les propriétés sémantiques, informationnelles et syntaxiques de ces constructions. Enfin (4.) j'examinerai l'intérêt concurrent de plusieurs grilles d'analyse proposées pour rendre compte de ce type de constructions en linguistique générale. Mon approche vise à évaluer le poids respectif des propriétés énonciatives (hiérarchie informationnelle, prosodie), sémantiques (contraintes lexicales, sémantique actancielle) et syntaxiques (accord, co-référence, etc.) de ces quasi-sujets, en m'appuyant, pour des raisons qui se veulent plus heuristiques que théoriques, sur certains travaux concernant les constructions inaccusatives

1. Propriétés contrastives du sujet et de l'objet en arménien moderne

L'arménien moderne est une langue de type SOV dit 'rigide'⁴, où l'ordre des constituants devrait permettre de distinguer sujet et objet d'un verbe transitif dans un énoncé complet. Cependant, l'ordre peut connaître toutes les variations envisageables (SVO, OVS, OSV, VSO, VOS) en fonction de la structure informationnelle de l'énoncé (focalisation, thématization, etc.). De plus, la saturation des positions n'est pas obligatoire en arménien, et quand la référence à l'un des arguments relève de l'anaphore, il n'est pas nécessaire que cette dernière soit explicitée par un pronom (sauf en cas de déixis ou focalisation) : l'énoncé composé du seul verbe 'lire' à l'aoriste, *kardac'i*, correspond ainsi au français 'je l'ai lu'⁵.

Au plan morphologique, le sujet et l'objet portent, en arménien occidental⁶, la même marque casuelle : le cas direct, marqué par un morphème zéro. Les pronoms personnels distinguent cependant le nominatif de l'accusatif, ce qui peut éventuellement constituer un test d'identification des arguments, mais ils sont plutôt rarement exprimés (a fortiori pour les inanimés).

Enfin, il semble que le critère distinctif le plus clair entre ces arguments soit le fait que le sujet commande l'accord du verbe en personne et en nombre⁷. Mais en arménien, comme dans les langues agglutinantes en général, le rôle syntaxique de l'accord est très réduit, et les marques morphologiques sont généralement des marques autonomes : il n'existe pas d'accord en cas ni en nombre au sein du syntagme adjectival, la forme verbale seule peut constituer un énoncé plein, ce qui signifie que la marque de personne sur le verbe est un

⁴ Cela est plus clair pour l'arménien occidental que pour l'arménien oriental, où les deux ordres de base SVO et SOV sont concurrents, bien que les deux langues présentent les traits décrits par Greenberg comme harmoniques à l'ordre SVO.

⁵ Le tour avec pronom n'est pas exclu en cas de focalisation (ou emphase).

⁶ En arménien oriental, cette règle ne vaut que pour le sujet inanimé, l'objet animé est exprimé par un datif. Cette stratégie, fixée dans la norme en arménien oriental à la charnière des XIXèmes et XXèmes siècles, a l'avantage d'éviter l'ambiguïté des énoncés à sujet et objet animé, notamment lorsqu'une focalisation ou une thématization bouleversent l'ordre canonique. Elle est également très courante dans l'arménien occidental populaire, mais considérée comme non-standard.

⁷ L'arménien est une langue sans genre grammatical.

indice sujet et non une marque d'accord. Il faut donc reformuler comme suit l'assertion selon laquelle le sujet commande l'accord en personne du verbe :

(0) *Le sujet est exprimé en arménien par l'indice pronominal porté par le verbe, et éventuellement explicité par un constituant nominal ou pronominal qui lui est coréférent.*

L'accord en nombre est également peu contraignant en arménien : à la troisième personne, il peut être neutralisé, notamment lorsque le syntagme nominal comporte un numéral mais pas de marque de pluriel⁸ :

- (1) *erku tari, erku hogi (etc.) anc'-aw*
deux an-Ø deux personne-Ø passer-AOR3SG
deux ans deux personnes ont passé.

Par ailleurs, le sujet se distingue de l'objet par le fait que ce dernier ne peut commander le réfléchi :

- (2) *Petros-ə Vartan-in əsaw or ir dun-ə piti*
norogē
PierreDEF₁ VartanGD direAOR3SG que son_i maisonDEF réparerFUT3SG
Pierre₁ a dit à Vartan qu'il allait réparer sa₁ maison.

De même pour la co-référence des propositions enchâssées à l'infinitif ou au gérondif :

- (3) *Bedros-ə xntal-ov Vartan-in kənac'*
PierreDEF₁ rire₁-INS VartanGD ALLERAOR3SG
Pierre₁ est allé chez Vartan en riant.

Ces critères distinctifs sont bien connus en linguistique générale, et déjà décrits pour l'arménien. En revanche, on connaît moins bien les contraintes de détermination qui pèsent sur le sujet en arménien. Ainsi, l'objet permet tous les degrés de détermination, y compris la détermination zéro (nom nu) :

- (4) *Trac'i-n kirk'-ə /-er-ə /mə /-er /-ø gə⁹ garta-y*
voisin-DEF livre-DEF/-PL-DEF/IND /-PL /-ø lire-PST-3sg
Le voisin lit le / les / un / des / [des]¹⁰ livre(s)

⁸ On remarque d'ailleurs dans (1) que la présence d'un numéral supérieur à un n'impose pas la marque de pluriel sur le nom déterminé dans le syntagme numéral, et j'ai montré ailleurs (Donabédian 1993) que le morphème de pluriel dans les syntagmes à numéral marquait l'individuation des référents plutôt que leur pluralité, déjà marquée par le numéral. Ainsi, en arménien, singulier et pluriel sont dans une relation non exclusive, et il faut leur ajouter, comme c'est le cas pour la détermination (cf. note 1), un degré zéro qui n'occurrence pas les référents.

⁹ La particule d'actualisation précède toutes les formes du présent et de l'imparfait. Elle pourrait être glosée ACTU, cependant, pour faciliter l'alignement des gloses, nous nous dispenserons de la gloser, considérant que la glose du verbe rend compte de la forme complète.

En position de sujet, tous les déterminants sont admis, ainsi que la forme indéfinie au pluriel :

- (5) *Drac'i-n / drac'i mə / -ner-ə / -ner / pəžišk'in kənac' (gac'in)*
 Voisin-DEF/ IND /-PL-DEF/-PL/docteur-DAT-DET aller-AOR3SG/PL
 Le / un /les / des voisin(s) est/sont allé(s) chez le médecin.

mais la forme lexicale nue est en principe agrammaticale :

- (6) **Drac'i—ϕ pəžišk'in kənac' (gac'in)*

Pourtant, il semble bien que certains types d'énoncés en arménien moderne fassent exception à cette règle. Ce sont eux que je me propose d'examiner ici.

2. Les constructions à sujet nu en arménien

Les énoncés où on peut rencontrer un sujet nu sont généralement intransitifs. Il s'agit d'énoncés à prédicats d'existence ou apparentés, d'énoncés météorologiques, d'énoncés à prédicat stéréotypique ou dispositionnel, de certains énoncés passifs et enfin de quelques cas particuliers de constructions transitives. Ces énoncés peuvent en réalité se regrouper en trois catégories.

2.1. Prédication d'existence et énoncés apparentés

2.1.1 Nous trouvons ici tout d'abord des énoncés prédisant l'existence d'une entité, soit avec un prédicat d'existence à proprement parler (le défectif *ga*, 'il y a, il existe', *deyi unenal* 'avoir lieu', etc.) :

- (7) *žovovurt / tram / xncor / ga (/ č'ga)*
 peuple / argent / pomme / il y a (/ il n'y a pas)
 Il y a du monde / il n'y a pas de monde ; il y a de l'argent / il n'y a pas d'argent ; il y a des pommes / il n'y a pas de pommes.
- (8) *hantibum deyi unec'aw*
 rencontre lieu avoir-AOR3SG
 Une rencontre a eu lieu OU Des rencontres ont eu lieu.

soit avec un verbe exprimant le surgissement ou la disparition d'une entité ou d'un phénomène, c'est-à-dire, qui prédique l'existence tout en posant une borne (phase ou aspect) :

- (9) *žovovurt hasaw, aymug eγaw, griw sksaw*
 peuple arriverAOR3SG, bruit êtreAOR3SG, bataille commencerAOR3SG
 Du monde arriva, il y eut du vacarme, la bagarre commença.

¹⁰ La construction à objet nu reçoit la même traduction française que celle à objet pluriel indéfini. Nous évoquerons la différence de valeur entre ces deux constructions plus bas.

signifiant ‘tomber’, ‘couler’, etc.) constitue en arménien occidental la manière neutre d’asserter une occurrence du phénomène ‘pluie’ ou ‘neige’¹³. Ainsi, nous pourrions dire que ce qui est asserté ici est l’existence du phénomène désigné par SV, et non l’existence de S comme dans (7).

Cette analyse n’est cependant pas sans soulever de questions : *ancrew* et *ciwn* désignent-ils l’eau de pluie et les flocons (ou la couche) de neige, c’est-à-dire une substance, dont on dit qu’elle ‘vient’? Ou bien ces noms ont-ils une valeur processuelle, désignant le phénomène météorologique (de l’eau qui tombe, des flocons qui tombent) auquel cas, il faudrait comprendre le verbe *kal* comme un ‘advenir’ plutôt qu’un ‘venir’. Dans ce cas, on pourrait cependant s’attendre à ce que d’autres verbes soient possibles, notamment *ga* ‘il y a’ ou *ē* ‘être’. En réalité, cette question n’a pas de réponse définitive en langue, car manifestement, les lexèmes participent des deux interprétations, et dans des énoncés à verbe de phase comme *ciwnə sksaw* / *ciwnə tatrec’aw* ‘la neige a commencé / la neige a cessé’, c’est le nom qui désigne à lui seul le phénomène (‘la neige’ comme processus, c’est-à-dire ‘la chute de neige’), et le verbe asserte l’occurrence du phénomène et sa phase. Ce fonctionnement existe d’ailleurs pour de nombreux noms, y compris désignant des artefacts (pourtant candidats idéaux pour référer à une entité pure) : dans *jut’agə sksaw* ‘le violon a commencé’, on réfère bien à un processus (le fait que quelqu’un joue du violon), le verbe de phase opérant une recatégorisation de *jut’ak* ‘violon’ comme processus, en sélectionnant pour valeur sémantique un processus pour lequel cette entité a une prédisposition (naturelle, culturelle, conjoncturelle, etc.). De fait, nous pouvons considérer que l’énoncé (12a) relève plus généralement des prédicats dispositionnels décrits en 2.2., avec une dimension phraséologique qui fait de *kal* ‘venir’ un verbe stéréotypique, ce qui n’est pas le cas de tous les énoncés météorologiques en arménien.

2.2. Verbes stéréotypiques et prédicats dispositionnels

On examinera ici des énoncés dans lesquels l’association entre un sujet et un verbe est prédictible, ce qui a notamment un effet sur la répartition de la charge informationnelle sur les deux composantes, et parmi lesquels nous distinguerons les énoncés à verbe stéréotypique et les énoncés à prédicat dispositionnel, notions reprises à Marandin (2003). Jean-Marie Marandin ne situe pas explicitement ces deux notions l’une par rapport à l’autre, recourant à l’une comme à l’autre pour rendre compte de ‘*les cloches sonnaient*’ et de ‘*les chiens aboyaient*’, mais il les mobilise clairement à des niveaux différents de l’analyse, comme le montre le recours à la notion de ‘verbe’ d’une part, et de ‘prédicat’¹⁴ de l’autre.

Pour notre part, nous proposons de distinguer explicitement entre les deux notions, même si elles concernent souvent des constructions identiques.

¹³ Il existe également un verbe *anjrewel* ‘pleuvoir’, stylistiquement plus littéraire, mais au sens tout à fait équivalent.

¹⁴ Marandin indique que la notion de prédicat dispositionnel est reprise à la philisophie du langage.

Nous entendons ici par verbes stéréotypiques des verbes qui ont une affinité particulière avec un nom, non seulement parce qu'il est établi par la doxa que ce procès est (le plus) caractéristique de cette entité, mais aussi parce que la langue impose d'associer tel verbe et tel nom. La conséquence est que la production de ces énoncés mobilise à la fois une connaissance extralinguistique (le procès caractérisant cette entité) et une connaissance linguistique (dans la langue donnée, parmi les verbes susceptibles d'exprimer ce procès, lequel est employé avec ce nom). Dans le cas des cris d'animaux (fr.: un chien *aboie*, un âne *braie*, etc.), l'association entre nom et verbe passe par le niveau référentiel et linguistique à la fois (nature du cri produit, et désignation de ce cri, l'onomatopée n'étant pas transparente). Mais on a également des constructions à verbes stéréotypiques où le lien entre S et V est conventionnel, et stocké dans le lexique : en français, un congrès *se réunit* (et ne *se rassemble* pas), un livre *paraît* (et *n'apparaît* pas), la nuit *tombe* (et ne *descend* pas), une maladie *se déclare* (et *n'éclate* pas), la guerre *éclate* (et ne *s'ouvre* pas) etc.... L'association entre un sujet et un verbe est donc fixée dans la langue, comme le montre l'inacceptabilité des permutations entre verbes pourtant synonymes.

La notion de prédicat dispositionnel, qui réfère à une disposition (tendance ou capacité) du sujet, est plus large, et permet de prendre en compte des variables contextuelles larges, et de ne pas se réduire à un encodage lexical. Ainsi, le prédicat peut être dispositionnel de par une connaissance partagée entre le locuteur et l'interlocuteur : si chacun sait que la cadette de la famille est sujette au mal des transports, asserter, sur la route des vacances : 'M. vômît' revient à prédiquer la manifestation d'un phénomène prévisible [ça y est, ça commence, etc.]. Ainsi, on peut considérer que la notion de prédicat dispositionnel englobe celle de prédicat stéréotypique, et permet, de plus, de ne pas laisser de côté les choix énonciatifs du locuteur en contexte¹⁵.

Les énoncés de ce type sont d'excellents candidats pour la construction à sujet nu. On trouve des énoncés à sujet inanimé et à sémantique verbale non-active :

- (12) a. *C'ayn gə hnč'ē* b. *čur gə vazē* c. *nəvak gə lsui*
 voix résonnerPST3SG eau coulerPST3SG musique s'entendrePST3SG
 a. Une voix résonne b. De l'eau coule c. On entend de la musique

¹⁵ La linguistique formelle semble aujourd'hui dans sa très grande majorité ne pas savoir rendre compte de la liberté de 'réencodage' du locuteur en contexte, lorsque celui-ci choisit de traiter une entité lexicale ayant des propriétés A comme si elle présentait des propriétés B. Or, ces phénomènes sont très fréquents dans le discours, qu'il s'agisse de la sémantique nominale (dense-discret-compact ou dénombrable-non dénombrable), des propriétés TAM et Aktionsart d'une forme verbale donnée, ou encore de constructions syntaxiques (comme dans le cas qui nous intéresse). Hormis l'approche culiolienne, qui donne une place centrale à ces phénomènes dans la description (cf. notamment Paillard, Franckel, Vogue sur 'dense, discret, compact'), les théories linguistiques laissent volontiers ces phénomènes à la pragmatique, alors qu'à notre sens, ils sont partie intégrante de la syntaxe, même s'ils en compliquent la formalisation.

Mais c'est dans les énoncés à sujet animé et à verbe actif que la capacité du prédicat dispositionnel à apparaître comme prédication d'existence est la plus frappante :

- (13) a. *Šun...gə yačē* b. ... *nuynisk č'-yačec'* c. ... *yačec' - vaxc'ank'*
 chien aboyerPST1SG / même NEG-aboyerAOR3SG / aboyerAOR3SG -
 craindre-AOR1PL
 a. Un chien aboie (il y a un chien qui aboie)
 b. Pas un chien n'a aboyé (il n'y a même pas eu un aboiement)
 c. Un chien a aboyé [et] nous avons eu peur.

La construction est même compatible avec un sujet animé humain :

- (14) *erexay gə jni*¹⁶,
 enfant naîtrePST3SG
 Il y a un/des enfant(s) qui nai(ssen)t.

Et avec, de surcroît, un verbe actif intentionnel :

- (15) *ašagerd g'usani*¹⁷
 élève étudierPST3SG
 Il y a un/des élève(s) qui étudient.

On peut également mentionner une variante transitive de ces énoncés :

- (16) *terasān der gə sorvi / ašagerd tas gə sorvi*
 acteur rôle apprendrePST3SG / élève leçon apprendrePST3SG
 Il y a un/des acteur(s) qui apprend(nnent) [son/leur] rôle
 Il y a un/des élève(s) qui apprend(nnent) [son/leur] leçon

Ces énoncés, en associant à un sujet un prédicat prévisible, reviennent donc, dans les énoncés à sujet nu, à prédiquer l'existence ou le surgissement de l'entité sujet par une de ses manifestations typiques. Ainsi, même lorsqu'il s'agit d'un verbe à sémantique active, il peut être ici réinterprété dans un sens statif ou de borne (non processuel) du seul fait que le sujet n'a pas d'article.

2.3. Constructions passives :

Nous avons rencontré en (13c) un verbe passif, *ls-v-il* 's'entendre', en parallèle avec l'actif *hnč'el* 'résonner'(13a). En réalité, un très grand nombre de constructions passives peuvent présenter des sujets nus :

- (17) *hamakumar hawak'uec'aw*
 congrès se-réunirAOR3SG
 Un (des) congrès s'est réuni (=a eu lieu).

¹⁶ Cet énoncé peut être interprété comme une invitation à respecter les règles d'hygiène.

¹⁷ De même, pragmatiquement équivalent à *ašakert kay*, élève il-y-a, invitation à ne pas faire de bruit, ou à se conduire correctement (cf. il y a des enfants, ici !).

(18) *Kirk' gə dbui / hradaragvi*
 Livre imprimerPAS-PST3SG / éditerPAS-PST3SG
 Il s'imprime / s'édite / un/des livre(s).

(19) *Nor hiwantut'iw n taracuec'aw / haytnuec'aw*
 nouveau maladie répandrePASS-AOR3SG / révélerPASS-AOR3SG
 Une nouvelle maladie s'est répandue / a été découverte

Mais un verbe non-passif (20 et b), a fortiori transitif (21a), ne permet pas un sujet nu :

(20) *Hamerk gə kazmakerpui*
 concert organiserPAS-PST3SG
 Des concerts sont organisés (=on organise des concerts, il y a des concerts qui sont organisés... [depuis qu'Untel est ministre])

a. **hamerk law anc'aw*, b. **hamerk gə sksi*¹⁸ (->*hamerkə*)
 *concert bien passerAOR3SG concert commencerAOR3SG

(21) *Hiwantanoc' gə karrucüi / bac'uec'aw / veranorogues'aw*
 hôpital bâtirPASS-PST3SG / ouvrirPASS-AOR3SG / renoverPASS-AOR3SG
 Un (des) hôpital(ux) a (ont) été construit(s) / ouvert(s) / rénové(s).

a. **hiwantanoc' 100 hogi g'ənduni*¹⁹ (-> *hiwantanoc'ə*)
 *hôpital 100 personne accueillirPST3SG

Ces énoncés ont sémantiquement pour point commun de prédiquer un processus non pas pour lui-même, mais pour caractériser une situation politico-sociale, comme le montre le contexte du changement ministériel dans la glose de (20). C'est également ainsi qu'il faut interpréter :

(22) *Eresp'oxan spannuec'aw*
 député assassinerPASS-AOR3SG

¹⁸ On pourrait penser que cet énoncé est acceptable au titre des énoncés à prédication d'existence, qui présentent de nombreuses occurrences du verbe *sksil* 'commencer'. L'obstacle tient ici à la nature sémantique du référent 'concert', qui désigne une manifestation à laquelle on assiste intentionnellement, et qui est ancré dans le temps, destiné à commencer, se prolonger, et se terminer. Ainsi, dans l'acception habituelle de la notion de concert (on pourrait peut-être imaginer des contextes très particuliers avec des connaissances partagées spécifiques entre locuteur et interlocuteur où ces limites pourraient être caduques), le verbe *sksil* 'commencer' ne permet pas d'asserter l'apparition de la notion de concert (* ?il s'est mis à y avoir un concert). La seule manière de construire un énoncé associant le verbe *sksil* 'commencer' au sujet *hamerg* 'concert', est de marquer *hamerg* comme spécifique, avec l'article défini : *hamergə sksaw* 'le concert a commencé'.

¹⁹ On pourrait éventuellement avoir ici un sujet nu avec un verbe interrogatif ou négatif, l'énoncé ayant alors le sens de 'est-ce qu'on peut / on ne peut pas imaginer un hôpital qui accueille 100 personnes' / 'un hôpital, ça peut ? / ça ne peut pas accueillir 100 personnes'.

Un/des député(s) a/ont été assassiné(s) ([la situation est telle que...] [voilà où nous en sommes])

Dans le cas d'énoncés passifs, la question qui se pose n'est bien entendu pas celle de l'agentivité du sujet, mais celle du statut de la construction.

Compte tenu du fonctionnement des passifs en arménien, on peut en effet se demander si ces énoncés sont le résultat d'une véritable passivation ('des hôpitaux sont construits' ; 'des livres sont édités', 'un congrès est réuni'), ou d'une dérivation de type médio-passif ('des hôpitaux se construisent' ; 'des livres se publient' ; 'un congrès se tient'), ce qui rapprocherait ces énoncés des précédents, où les verbes issus de moyens sont fortement représentés. Nous reviendrons sur ce point en 2.5., mais en arménien, la continuité est typologiquement forte entre passif et médio-passif, et peu de tests permettent de les distinguer. Quoi qu'il en soit, il est clair que tous ces énoncés pourraient être dépassivisés, ce qui donnerait pour (17), (18), (20), (21) :

(23) *karravarut' iwnə ... hamakumar gə hawak' ē, kirk' gə dbē, hamerk gə kazmakerpē, hiwantanoc' gə karruc' ē, etc...*

Le gouvernement ... réunit un congrès, imprime des livres, organise des concerts, bâtit des hôpitaux, etc...

Pour certains verbes, comme dans (20b), la transformation est moins naturelle : le verbe *haytnuil*, passif de *haytnel* 'manifester, exprimer, révéler', est lexicalisé avec un sens de 'apparaître', ce qui permet de classer cet énoncé parmi les énoncés existentiels.

Dans tous les autres cas, compte tenu de l'ordre des mots en arménien, la passivation ouvre la possibilité d'interpréter le composant initial de ces énoncés (qui est en même temps le composant préverbal) aussi bien comme un sujet que comme un objet. En effet, on voit que les séquences nom-verbe des énoncés passifs (17), (18), (20), (21), ainsi que de (23), ne se distinguent que par le morphème agglutinant de passivation /-v-/ inséré entre la base verbale et les morphèmes grammaticaux. Bien que les objets en (23) ne soient pas des objets incorporés à proprement parler (cf. supra), les propriétés du groupe objet/verbe en arménien, a fortiori du nom nu, permettent de postuler deux types de passivation possibles pour ces énoncés :

1) $SO_1V \rightarrow S_1V_{pass}$, où le sujet de l'énoncé actif est effacé et où l'objet devient le sujet du verbe ; conservant son degré de détermination zéro.

2) $SO_1V \rightarrow [O_1V]_{pass}$ où la passivation porte sur l'ensemble OV^{20} , étroitement lié par le fait que l'objet soit un nom nu. Cette interprétation est rendue possible par le fait qu'en arménien, le verbe peut subir de nombreuses modifications catégorielles (gérondif, infinitif substantivé, subordination par participiale) tout en conservant certains de ses compléments.

Nous rencontrons donc ici pour la première fois dans cette analyse un indice syntaxique qui permettrait de postuler que ces sujets se présentant comme un nom nu, forme normalement réservé à l'objet, pourraient être des objets.

²⁰ Ce qui répond à l'objection dn°3 de Lazard 1994 p.9.

2.4. Cas particulier : quelques constructions transitives

Les types d'énoncés décrits ci-dessus sont tous intransitifs, soit primaires, soit par passivation. Cependant, on peut rencontrer quelques exemples d'emploi du sujet à la forme nue dans des énoncés transitifs, et parmi lesquels on distingue deux types de constructions :

2.4.1. Le premier concerne des énoncés prescriptifs ou définitoires comme :

(24) *hos ašagerd lezu gə sorvi*
ici élève langue apprendrePST3SG

Ici, un/des élève(s) apprend (apprennent) une/des langue(s). (= a. les élèves sont là pour apprendre des langues ; b. ici, il y a des cours de langues)

On peut reconstruire deux contextes et deux valeurs pour cet énoncé :

a)... [et ne s'occupe pas d'autre chose] :

Ici (dans cette école de langues), un élève digne de ce nom ça apprend des langues (et ça ne lit pas des bandes dessinées).

b) ... [baissez la voix !] :

Chut ! Ici, c'est un laboratoire de langues, il y a des gens qui travaillent [il ne faut pas faire de bruit].

Ces énoncés, tout comme les énoncés intransitifs examinés plus haut, qualifient une situation, ce que met en évidence leur valeur prescriptive. Ils rejoignent de fait l'exemple déjà signalé en (15), et sont en réalité des cas particuliers de prédicats dispositionnels transitifs : 'apprendre une leçon' pour un élève, 'apprendre un rôle' pour un acteur, ne sont pas foncièrement différents des prédicats dispositionnels intransitifs examinés plus haut. Le contexte reconstruit en a) montre que pour une meilleure acceptabilité de cet énoncé, il faut postuler un contexte où la langue soit le seul objet possible, c'est-à-dire une école de langue, ce qui revient à poser que l'objet a ici une valeur informative nulle²¹.

2.4.2. La seconde catégorie d'énoncés transitifs dans lesquels on peut rencontrer un sujet à marque zéro comporte des sujets constitués de paires de substantifs comme :

(25) *ērik gəniḡ sksan (z)irar hayhoyel (*sksaw)*
mari femme commencerAOR3PL RECIPR insulter (*AOR3SG)
Mari et femme se mirent à s'insulter.

²¹ On remarquera que l'interprétation a) est la plus probable si l'accent de phrase (ou focus) est porté par le verbe, et l'interprétation b) s'il est porté par le nom sujet.

- (26) *Hayr u dəγa [eler en] dun gə šinen*
 Père et fils [voilà que] maison construirePST3PL (*AOR3SG)
 [Voilà que] père et fils construisent une maison.

Cette catégorie n'exclut d'ailleurs pas des énoncés intransitifs :

- (27) *mayr u²² dəγa hampurvec'an (*hampurvec'aw)*
 mère et fils embrasserPASS-AOR3PL (*AOR3SG)
 Mère et fils s'embrassèrent. (interprétation plurielle impossible)

- (28) *seyan (u) at'orr dabalec'an astičannerēn*
 table (et) chaise dévalerAOR3PL escalierPL-ABL
 Tables et chaises dévalèrent les escaliers.

- (29) *kirk'u dedrag / šabig u dap'ad aydoddec'an*
 livre et cahier / chemise et pantalon se salirAOR3PL
 Livre(s) et cahier(s) / Chemise(s) et pantalon(s) se salirent.

Ces énoncés sont sémantiquement très différents des précédents : on n'y trouve pas les mêmes contraintes sur le type de procès en jeu, l'enjeu informationnel de l'énoncé est bien la mise en relation de S et de P, et enfin, le verbe est obligatoirement au pluriel, quelles que soient les manipulations auxquelles on soumet les énoncés. Tout cela montre que, contrairement aux précédents, ils ont une construction syntaxique canonique, fondée sur une relation prédicative libre.

La contrainte dans ces énoncés porte sur la sémantique des sujets : il ne s'agit pas de deux sujets coordonnés librement, mais d'un sujet complexe, constitué de deux noms sémantiquement contraints, le contour notionnel du sujet complexe étant distinct de celui qui résulterait d'une coordination de sujets. Ces sujets complexes sont soumis à deux contraintes étroitement corrélées entre elles. L'une est lexico-sémantique, les deux noms devant faire partie d'un même paradigme sémantique (*table et chaise, mère et fils, professeur et élève*, etc. mais pas **table et fils*), l'autre tient à la nature du joncteur : il ne peut s'agir que de la conjonction *u* ou d'un joncteur vide (parataxe), à l'exclusion de la conjonction de coordination neutre *ew*. Or, ce qui distingue *ew* de *u* est justement que si le premier opère une simple coordination en plaçant deux noms dans la même position syntaxique, le second coordonne deux noms en instaurant un lien notionnel entre eux, ce qui a pour effet de constituer une entité notionnelle complexe²³. La configuration

²² Contrairement à l'exemple précédent, la conjonction est ici obligatoire car le premier nom est monosyllabique.

²³ Ainsi, pour dire que deux personnes sont 'chien et chat', on ne peut pas employer la conjonction *ew*, qui juxtaposition simplement les contours notionnels de chacun des noms. En revanche, *u* constitue un contour notionnel unique résultant de la juxtaposition des deux noms, en y apportant un 'supplément' notionnel. Pour des animés, il s'agit souvent de qualifier une relation (chien et chat = antagonisme ; mère et fils = relation maternelle et filiale ; maître et élève, etc.). Ce que corroborent les propriétés prosodiques de *u*, qui, au

présentée par ces énoncés à sujet complexe est donc très différente de celle qui nous occupe dans cet article. Certes, la question demeure de savoir pourquoi les noms qui constituent les sujets complexes de ces énoncés peuvent apparaître sans article ni marque de détermination, enfreignant ainsi la règle énoncée au début de cet article. La réponse se situe dans la construction de la détermination elle-même²⁴ (au sein du GN) et non dans une construction phrastique spécifique comme pour les énoncés présentés précédemment²⁵.

3. Propriétés des constructions à quasi-sujets

Si nous écartons les énoncés 2.4.2. du fait de la coordination qui opère déjà une sorte de détermination sur le sujet, et les énoncés transitifs 2.4.1. qui sont un cas particulier d'énoncés à prédicat dispositionnel (relevant du type 2.2.), nous constatons que nous avons affaire à une classe d'énoncés assez homogène, qui évoque les types d'énoncés étudiés dans les travaux sur l'inaccusativité dans différentes langues du monde. Les énoncés arméniens étudiés ici partagent avec les constructions dites inaccusatives, des propriétés qui relèvent de la sémantique, de la structure informationnelle et de la syntaxe.

3.1. Propriétés sémantiques

Les énoncés présentés ici ont en commun une agentivité très limitée, ce en quoi ils se rapprochent des constructions inaccusatives. Deux points de vue s'opposent sur l'inaccusativité : tantôt elle est considérée comme une propriété du verbe (c'est l'opinion dominante depuis Perlmutter), tantôt comme une propriété de certaines constructions (c'est notamment le point de vue de J.-M.

contraire de *ew*, est clitique et soude le syntagme en un contour prosodique unique (accent tonique de N1 affaibli, sélection de l'article –n démontrant l'absence de hiatus). On peut comparer la coordination par *ew* et *u* aux deux modèles russes coordinatif *Maša i Kat'a* 'Macha et Katia' et comitatif *Mat' s synom* 'mère et fils' (litt. mère avec fils).

Dans ces énoncés, on peut remplacer ce sujet complexe par un sujet redoublé. En (29), on aurait *at'orr m-at'orr*, formé selon le principe du redoublement bien connu dans les langues de l'aire, *at'orr mat'orr* signifiant la/les chaise(s) et tout ce qui va avec. Les implications de ces deux types de sujets complexes sur l'accord au pluriel du verbe ne sont toutefois pas identiques, ce qui mériterait une étude spécifique.

²⁴ Ce qui est ici en jeu dans l'absence de marqueur de détermination sur les noms-sujets est le couple de sujets lui-même, qui construit un contour notionnel spécifique (Qlt) primant sur l'occurrence (Qnt), ce est justement exprimé par l'absence d'article. Cependant, la présence même de deux noms, qui opèrent en quelque sorte une détermination réciproque l'un sur l'autre, permet de s'interroger sur le statut de ces syntagmes nominaux, dont on peut considérer qu'ils n'ont précisément pas une détermination zéro.

²⁵ D'ailleurs, ces énoncés ne présentent pas les propriétés phrastiques caractéristiques des énoncés à sujet nu qui sont examinées dans le paragraphe suivant : l'énoncé est largement manipulable (modalisation, ordre des mots, etc.) sans que cela provoque l'apparition d'un article, la charge informationnelle porte sur la relation entre S et P, et la pause entre S et P n'est pas interdite, le sujet pouvant être thème (*topic de discours* chez Marandin).

Marandin). Nous pouvons tenter d'examiner nos exemples à la lumière de cette opposition.

3.1.1. Propriétés sémantiques des verbes :

De fait, on observe une grande prégnance des verbes présentatifs dans les énoncés examinés. Cela est tout à fait confirmé si nous confrontons nos énoncés à l'inventaire des verbes présentatifs proposé par Hatcher (1956) et repris par Marandin (2003) en français :

existence-présence : *exister, se rencontrer, se trouver, avoir lieu*
 absence : *manquer*
 commencement : *commencer*
 continuation : *suivre, rester, continuer, demeurer*
 production : *naître, se produire, croître*
 occurrence : *se passer, arriver*
 apparition : *apparaître, émerger*
 mouvement vers un lieu (*coming*) : *venir, entrer, arriver, s'interposer, suivre*

On trouve donc un grand nombre de verbes de ce type dans les énoncés à sujet nu de l'arménien occidental, ainsi que de verbes correspondant à ceux qui sont caractérisés dans la littérature comme 'inaccusatifs'²⁶ (*aller, venir, arriver, partir, entrer, sortir, tomber, naître, mourir, etc.*, en italien : *passer, monter, descendre, etc.* ; on trouve également les verbes dorespondant à ceux qui relèvent en arménien de la diathèse dite 'moyenne' : *cuire, casser*, des verbes dits pronominaux « neutres » *se caraméliser, se casser* ; ainsi que des verbes dits d'existence, d'apparition (*surgir, éclater*), des verbes aspectuels, des verbes dits 'à montée' (*sembler, paraître*) et *être*.

Cependant, comme nous l'avons vu dans notre corpus d'exemples en arménien, ce n'est pas la sémantique verbale qui conditionne la construction à sujet nu, puisqu'on trouve aussi dans ces constructions des verbes à sémantique dite 'inergative' comme 'entrer', 'travailler', etc.²⁷.

²⁶ Cf. Ruwet (1988).

²⁷ Certes, Ruwet, qui propose l'inventaire ci-dessus, précise (1988 : 385) que *la plupart des inaccusatifs expriment des changements d'état* mais que *la distinction entre verbes agentifs et non agentifs ne coïncide pas avec celle entre inergatifs et inaccusatifs* (*dormir est peut-être inergatif ; tomber, arriver, sortir, etc. ont des emplois agentifs ; intervenir, autre exemple favori de Burzio, est typiquement agentif*). Il rappelle également que pour Perlmutter et Postal (1984), il existe des critères sémantiques distinguant inergatifs et inaccusatifs, mais que Rosen (1984) montre qu'il n'y a pas de correspondance bi-univoque entre les critères sémantiques et syntaxiques d'inaccusativité. Cependant, Ruwet ne va pas jusqu'à réfuter la notion de *verbes inaccusatifs*, contrairement à ce que propose Marandin.

3.3.2. Propriétés sémantiques des noms sujets

De la même manière, il ne semble pas que la sémantique lexicale des noms-sujet apparaissant dans les énoncés à sujet nu fournisse une piste fiable : notre corpus montre des exemples de substantifs sujets de sémantiques très diverses.

Les énoncés météorologiques, qui concernent une liste fermée de noms, n'ont pas des sujets agentifs²⁸. La plupart des sujets concernés sont également dénués d'intentionnalité ou de capacité de contrôle, mais nous avons constaté que les énoncés à sujet nu n'excluent pas des lexèmes sujets qui désignent typiquement des animés humains, comme *hjaxort* 'client', dans (10), ou *hiwant* 'malade, patient' dans (35). Ainsi, de même que *entrer* et *sortir* peuvent être considérés comme inaccusatifs ou inergatifs (Ruwet, 1988 :385), un lexème désignant un humain animé peut apparaître comme non agentif selon le contexte et le point de vue du locuteur : dans un magasin, pour une vendeuse, un client représente avant tout une situation de travail, de même qu'un patient pour un médecin.

Ainsi, nous pouvons donc affirmer que si les énoncés à sujet nu en arménien occidental ont une affinité claire avec le phénomène qui est désigné par *inaccusativité*, ni la sémantique lexicale du nom sujet, ni celle du verbe, ne permettent d'épuiser la description.

C'est dans leurs possibilités restreintes de recevoir un déterminant que l'on peut trouver un test utile. En effet, le sujet nu est par définition privé de marques morphologiques de détermination, mais sa compatibilité avec une détermination lexicale n'est pas réglée de manière univoque.

Les possibilités de détermination adjectivale (par la gauche) du nom nu sont restreintes. Dans la plupart des cas, cela est corrélé à l'indétermination exprimée par l'absence d'article. Ainsi sont impossibles :

- les démonstratifs et possessifs, car ils co-occurrent obligatoirement avec l'article défini,
- les déterminants génitifs car ils spécifient et occurrencealisent, et appellent donc un article,
- les adjectifs relationnels pour la même raison

(30) * *hayragan dun garuc'uec'aw*
paternel maison construirePASS-AOR3SG

- les adjectifs qualitatifs subjectifs :

²⁸ Quoique dans certaines langues, les noms désignant des phénomènes naturels sont considérés comme des pseudo-agentifs ('force de la nature') susceptibles d'apparaître dans des contextes requérant l'agentivité. Il est vrai qu'ils sont alors déterminés, ce qui n'est pas le cas des noms nus en arménien.

(31) **sireli ašagerd g'usani*
cher élève étudierPST3SG

Les seuls déterminants possibles sont :

- les numéraux dans certaines conditions :

(32) *dasə xncor ga (*gan)*
dix pomme il-y-a3SG (*il-y-a3PL)

Il y a dix pommes

L'impossibilité d'avoir un verbe au pluriel signifie ici que la pluralité construite par le nombre n'est pas une pluralité d'occurrences (Qnt), mais une quantité globale (cf. Donabedian 1993).

- les adjectifs déterminatifs et qualitatifs (et éventuellement certains déterminants au génitif) s'ils constituent une sous-classe notionnelle du nom, c'est-à-dire en termes culioliens s'ils interviennent au plan Qlt et non Qnt : cf. l'adjectif *nor*, nouveau, dans (20), ainsi que les variantes suivantes de (21), et de (12) :

(33) *badanegan hamerk gə kazmakerpui*
adolescent-adj concert organiserPAS-PST3SG

(34) *a. sastig ancrew gu ka b. hast məšuš ingaw*
terrible pluie venirPST3SG, épais brouillard tomberAOR3SG

3.1.3. Propriétés sémantiques de la relation prédicative

Comme nous l'avons vu, quelles que soient les propriétés sémantiques intrinsèques (lexicales) du nom sujet (y compris animé humain), ou du verbe (sémantique inaccusative ou inergative), la construction a pour effet de les 'rejouer'. Cette labilité de la sémantique des composants nous pousse donc à examiner la nature de la relation prédicative qui fonde la construction.

Si on reprend l'énoncé (6), qui montre l'impossibilité d'avoir un sujet zéro, on peut lui opposer :

(35) *pəžiškin hiwant kənac' ?*
médecinDAT-DEF malade-ø allerAOR3SG

Est-ce que le médecin a eu des malades ? (littéralement : [Il y a eu] malade [qui] est allé chez le médecin ?)

Bien que cet énoncé présente le même verbe, et le même type de substantif que (6), ici, la construction avec sujet nu est possible, et elle confère à l'énoncé une valeur de prédication d'existence (comme le montre la traduction française qui évite le verbe « aller »). Ainsi, les énoncés (10) et (35) reviennent à qualifier une situation (le magasin n'est pas vide, le médecin a du travail).

Certes, cette valeur est rendue possible également par la relative prédictibilité de la relation entre S et V dans (35)²⁹, contrairement à (6) où la relation entre S (le voisin) et P (aller chez le médecin) n'a aucune nécessité intrinsèque. Comme nous le voyons, les phénomènes sémantiques en jeu ici sont complexes : un médecin reçoit des malades et les malades vont chez le médecin (prédictibilité de la relation entre S et P), mais plus encore, la notion même que dénote S renvoie à un individu en tant qu'il remplit la condition P : c'est le fait d'aller chez le médecin qui le définit comme malade (quels que soient ses symptômes); de même que le fait d'entrer dans un magasin qui fait d'une personne un client, qu'elle achète ou non. Il s'agit dans les deux cas de notions non pas référentielles et stabilisées, mais relationnelles, et, qui plus est, conventionnelles (selon les contextes, on préfère 'malade' ou 'patient', et on pourrait concevoir une médecine qui fasse de ses usagers des 'clients'), etc.

Nous retrouvons donc ici la notion de 'prédicat stéréotypique du sujet' (comparable, *mutatis mutandis*, à celui de l'objet interne, où le verbe exprime la condition d'existence de l'objet), que nous pouvons préciser en indiquant que ce qui est stéréotypique ici est le type de relation SP, le même que dans les énoncés dits existentiels, dont les prédications *d'apparition* et *disparition* ne sont que des variantes aspectuelles (cf. Ruwet).

Ainsi, ces constructions reviennent à asserter une relation prédicative en bloc pour qualifier une situation, dans une sorte de 'il y a que'.

3.2. Structure informationnelle

Une autre propriété de ces énoncés, que nous avons observée dans les exemples arméniens décrits ici, et que Marandin signale pour les énoncés romans, c'est que le sujet n'y apparaît pas comme un thème (topique de discours pour Marandin), mais comme un sujet lié au prédicat, pour former un énoncé entièrement rhématique. Ainsi, dans ces énoncés, le sujet n'est pas un sujet catégorique, et l'énoncé est thétique (cf. Sasse, Kuroda). Cela se manifeste par des propriétés prosodiques : l'accent de phrase aussi bien que le focus sont sur le sujet et ne peuvent être sur le verbe, contrairement à un énoncé non marqué.

Ainsi, ces sujets ne sont pas libres, il sont 'liés', et la relation prédicative dans son entier (S + V) est bloquée. On a d'ailleurs constaté au fil de leur description combien les énoncés présentés en 2.1, 2.2. et 2.3., ainsi que les passifs (en 2.4.), sont proches : ils prédisent la manifestation d'une relation préconstruite et bloquent la segmentation thème/rhème entre S et P. C'est d'ailleurs ce qu'opère 'il y a ...qui' en français.

Pour une analyse plus fine de ces constructions, il peut être utile de distinguer plusieurs types sémantiques.

Si on représente l'énoncé simple sous la forme

²⁹ L'ordre des constituants est également en jeu dans cette construction : le complément *bžiškin* 'au médecin' est en première position, et non à sa place canonique avant le verbe. Il est le support de la prédication (thème), de la même manière que *tunə* 'à la maison' dans *tun-ə hac' kay ?*, maison-LOC pain-Ø il-y-a 'il y a du pain à la maison ?'.

S ℛ P

où **S** est le sujet, **ℛ** la relation entre S et P, et **P** le prédicat, chacun de ces trois éléments peut être le socle de l'apport informationnel de l'énoncé. Cela peut se traduire notamment par une focalisation (dans le cas de S ou P), par l'intonation et le mode de segmentation thème/rhème, etc.

Ce critère nous fournit une piste intéressante pour distinguer les différentes catégories d'énoncés qui nous intéressent ici :

- **S** est porteur de l'information dans les **énoncés existentiels** de type 'il y a...' : P est sémantiquement faible, peut-être même inexistant, et ℛ et P sont fortement liés). Il en va de même dans les **énoncés météorologiques**, qui en sont une variante : le prédicat est stéréotypique, et revient à asserter la manifestation d'un phénomène (on pourrait remplacer le verbe par 'il y a' sans perte informationnelle, tout au plus avec une perte stylistique ; la focalisation ne peut porter que sur le sujet.
- **ℛ** est porteur de l'information dans les **énoncés à prédicats dispositionnels**, qui correspondent à une manifestation physique de S : dans (14), on affirme 'un chien a aboyé' pour signifier qu'un chien s'est fait entendre ; de même, avec des verbes moyens ou passifs qui expriment le mode d'avènement typique d'une entité donnée : une lumière *s'allume*, une lampe *coule*, les injures *volent*, une maison *se construit*, un congrès *se réunit*, un livre *se publie*, une lettre *s'écrit* ou *s'envoie*, des paroles *se prononcent*, une chanson *se chante*, etc.)³⁰. Le fait que ℛ soit porteur de l'information principale se reflète dans la possibilité de gloser ces énoncés par 'concernant le fait que Marie vomisse, eh bien c'est fait' ; c'est aussi le cas de 'j'ai un client' dans l'exemple (11) (= la situation a changé), par rapport à un paramètre qui était prévisible. Le socle de l'apport informationnel peut être, selon le contexte, l'assertion elle-même [**ℛ est le cas**] ou la composante aspectuelle du verbe [changement de situation, borne]. Ces structures n'ont également qu'une seule place pour la focalisation : le sujet.
- Pour que le socle de l'apport informationnel de l'énoncé soit **P**, il faut que le sujet soit aussi le thème (ici dans le sens de topic) et qu'il y ait une segmentation possible entre S et P, en d'autres termes que S et P correspondent respectivement à *thème* et *rhème*. Cela ne peut être le cas que dans des énoncés catégoriques, qui excluent justement l'article zéro en arménien. Dans ce type d'énoncés, la focalisation interviendrait alors sur le verbe.

³⁰ Dans ces tournures passives, le parallèle avec le rapport que l'on observe à l'actif entre verbe et objet interne est encore plus clair.

3.3. Syntaxe

Même en admettant la validité théorique de l'hypothèse inaccusative en linguistique générale, on constate que la situation n'est pas aussi claire en arménien qu'en français, où la pronominalisation en 'en' ou la négation en 'de', ou encore l'accord du verbe, sont de véritables critères permettant de trancher en faveur d'une grille de lecture syntaxique concernant ces énoncés, cf :

(36) *Alors arrivèrent trois nouveaux élèves*

où la position du groupe *trois nouveaux élèves* après le verbe est considéré comme un critère faible (il existe des cas de sujets pleins postposés en français), mais où la pronominalisation en 'en' dans *quelques minutes plus tard en arrivèrent deux autres* est un critère fort en faveur d'une interprétation objectale, tout comme l'accord atypique du verbe avec ce constituant nominal dans :

(37) *Je voudrais que viennent Marie et toi*³¹.

De même, en arménien, le fait que les sujets des constructions examinées ici soient sous la forme de nom nu est considéré comme un critère faible en faveur d'une interprétation objectale. Quels pourraient être les critères forts permettant de trancher concernant le statut de ces noms nus initiaux ?

En réalité, la spécificité typologique de l'arménien donne peu de possibilités de manipulations d'énoncés en vue de mettre en évidence des critères morphosyntaxiques clairs.

Essayons néanmoins :

- accord du verbe : en arménien, on a coutume de dire que le verbe s'accorde avec le sujet. De fait, la personne et le nombre coïncident généralement entre le sujet et le verbe. Cependant, l'accord reste une catégorie faible³² en arménien. La seule variation susceptible de fournir un test est celle du pluriel à la troisième personne, or, le propre des sujets nus est qu'ils ne sont pas pluralisés, ce qui nous prive de ce test. Seuls sont exploitables pour ce test les énoncés à syntagme nominal sujet coordonné, dont on a vu en 2.4.2. le fonctionnement tout à fait spécifique : la coordination de deux noms ne constitue pas une pluralité individuée, mais un ensemble, et n'entraîne pas toujours un accord du verbe au pluriel.

³¹ Exemples de Jean-Marie Marandin.

³² Comme cela a été esquissé au début du point 1., on peut aller jusqu'à dire que l'arménien est une langue sans accord, au sens grammatical du terme. En effet, dans les seuls cas où les valeurs de plusieurs marques dans l'énoncé doivent nécessairement coïncider (la personne pour le sujet et le verbe ; la personne pour l'article possessif et l'adjectif possessif), il ne s'agit jamais de morphèmes discontinus, et chacune des marques a une autonomie : le pronom sujet peut aussi bien être omis, la personne étant exprimée par la flexion verbale, de même pour l'adjectif possessif. De même pour ce que l'on appelle l'accord en nombre : la marque de nombre n'est pas morphologiquement contrainte, et a une valeur propre (cf. Donabedian 1993 sur la valeur de la marque facultative de pluriel après un numéral supérieur à 1).

Si nous examinons les syntagmes à quantifieur (numéral, *šat* ‘beaucoup’), nous constatons que le test de l’accord ne peut être appliqué, puisque l’ajout d’une marque de pluriel sur le nom (39b) fait du même coup sortir l’énoncé de la classe qui nous intéresse :

(38) *a) šat ašagerd-∅ ekaw / b) šat ašagerd-ner ekan*
 beaucoup élève-∅ venirAOR3SG/ beaucoup élève-PL venirAOR3PL

mais :

*c) *šat ašagerd-∅ ekan*
 bcp élève-∅ venirAOR3PL

- commande des réfléchis : la validité syntaxique de ce test est à moduler, puisqu’on sait que ce type de test conduit souvent dans les langues ergatives à identifier un sujet sémantique (expérient par exemple), et non pas syntaxique. Par ailleurs, on se heurte à des difficultés pour construire des énoncés test : dans les énoncés du type de (40) la commande du réfléchi n’est possible que si le sujet est déterminé (sujet plein, construction canonique) :

(39) *ancrewə ekaw ir garkin*
 pluie-ARTDEF venirAOR3SG REFL rangDAT
 La pluie vint à son tour

mais :

**ancrew-∅ ekaw ir garkin*
 pluie-∅ venirAOR3SG REFL rangDAT

et dans les énoncés du type de (19), elle n’est possible que si le verbe est accordé au pluriel :

(40) *seyan (u) at‘orr dabalec‘an irenc‘deyēn*
 table (et) chaise dévalerAOR3PL REFL place-ABL
 Tables et chaises dévalèrent les escaliers.

mais :

**seyan (u) at‘orr dabalec‘aw irenc/ir deyēn*
 table (et) chaise dévalerAOR3SG REFL place-ABL

- un test d’actance possible est de vérifier si ces constructions autorisent à la fois un sujet nu et un constituant objet. C’est le cas dans l’exemple (25) déjà décrit en 2.4.1., où on note la présence d’un objet (*lezu*) et d’un sujet nu (*ašagerd*) :

(25) *hos ašagerd-∅ lezu gə sorvi*
 ici élève (S) langue (O) apprend
 Ici, il y a des élèves qui apprennent des langues

Par ailleurs, si on devait analyser les sujets nus comme des objets, il faudrait considérer que les deux énoncés suivants n'ont pas la même structure syntaxique, ce qui semble contre-intuitif :

- | | |
|---------------------------|------------------------|
| (41) <i>šun-∅ gə hajē</i> | <i>šun-ə gə hajē</i> |
| chien (O) aboie | chien-ARTDEF (S) aboie |
| Il y a un chien qui aboie | Le chien aboie. |

Les quelques tests qui s'avèrent probants montrent que rien ne permet (à l'exception des énoncés passifs – cf. raisonnement suivant l'exemple 23) de postuler que ces sujets non-canoniques seraient des objets profonds. Mais plus encore, le fait que les tests syntaxiques que nous avons examinés ici soient peu probants indique que ces noms nus initiaux ont un statut syntaxique faible : les traits objectaux ne sont pas représentés, mais les traits de subjectalité sont tout aussi peu marqués. Cela montre les limites de la grille d'analyse syntaxique dans la lecture de ces énoncés. C'est d'ailleurs sur ce point que reposent les objections faites à l'hypothèse inaccusative par Forest ou Kuno.

4. Quelle grille d'analyse pour ces constructions ?

4.1. L'impasse syntaxique

Ces éléments nous conduisent donc à ne pas retenir l'hypothèse que ces sujets non-canoniques seraient des objets profonds. De manière générale, ils montrent que l'analyse syntaxique ne permet pas de saisir la spécificité de ces sujets non canoniques et des énoncés dans lesquels ils apparaissent. L'analyse de Gilbert Lazard, qui propose de voir dans ces énoncés des constructions impersonnelles, et d'identifier ainsi dans les constituants du type de nos sujets nus un *actant H*, est tout aussi syntaxique, même si elle n'identifie pas ces sujets à des objets, elle intervient toujours sur l'actance³³.

Les linguistes arméniens, qui s'inscrivent dans une tradition russe sensible à la structure informative des énoncés, ne s'engagent pas dans l'impasse syntaxique et ils ne mettent pas en cause le statut de sujet de ces constituants initiaux, mais qualifient ces énoncés de 'non segmentés' (arm. *miakazm naxadasutyun* rus. *odnosostavnoe predloženie*, litt. 'phrase à un membre'). Ils pointent ainsi le caractère thétiq ue de ces constructions, que nous avons évoquée à plusieurs reprises plus haut, ainsi que certaines de leurs conséquences prosodiques.

Enfin, concernant les traits sémantiques de ces constructions, outre Robert Forest qui récuse violemment l'hypothèse inaccusative, préférant parler de « type sémantique d'énoncé descriptif ou existentiel » et affirme : « la descriptivité, voilà la notion qui doit permettre de se passer de l'hypothèse inaccusative », des auteurs comme Marandin qui par ailleurs ont argumenté en faveur de l'inaccusativité, proposent eux aussi d'analyser ces énoncés d'un

³³ Lazard mentionne pourtant les analyses très fines de (Rivière : 1982) sur les propriétés sémantiques et énonciatives de ces énoncés, mais ne les intègre pas à sa grille d'analyse.

point de vue sémantico-pragmatique (à la suite de Lambrecht), comme des énoncés thétiques, remplissant la 'condition de la disposition présupposée'³⁴.

4.2. Conclusion : le nom nu en arménien

Mais pour mieux comprendre ces constructions en arménien, il faut revenir sur la place dans le système des traits formels qui les caractérisent. Les sujets non canoniques sont caractérisés par :

- la forme nue du nom (indéterminée)
- la position immédiatement préverbale
- l'impossibilité d'être thème et l'impossibilité de focalisation sur le verbe

Ainsi, en arménien, ces sujets sont non-canoniques parce qu'ils ont une autonomie restreinte par rapport au verbe, ce qui se conçoit pour les objets (où on observe dans les langues du monde divers degrés d'incorporation), mais est moins acceptable pour le sujet, car cela contredit certaines de ses propriétés définitoires : le sujet est doué d'une plus grande autonomie que les autres arguments, et dans le cas où il existe des contraintes de détermination différentes selon les arguments, on s'attend à ce que ce soit le sujet qui requière un niveau de détermination plus élevé que l'objet, et non le contraire. Par ailleurs, l'objet nu, dans les langues où il existe, est un bon candidat à l'incorporation, qui représente le degré minimal d'autonomie pour l'objet, alors que l'existence de véritables sujets incorporés est sujette à caution³⁵.

Concernant l'objet nu, nous avons montré (Danon-Boileau, Donabedian 1993) qu'il ne s'agit pas d'incorporation car le groupe prédicatif OV ne forme pas une unité lexicale nouvelle, et son sens est calculable à partir de celui des constituants (il est compositionnel). Il s'agit donc d'une combinatoire libre, et le déficit d'autonomie de l'objet n'est pas à rechercher dans les propriétés lexicales du nom, mais dans le degré de référentialité de l'objet.

L'opposition culiolienne entre notion et occurrence est particulièrement utile pour rendre compte de ce qui est en jeu ici : lorsqu'il est sous sa forme lexicale nue ($-\emptyset$) l'objet est purement notionnel (instance qualitative, *Qlt*) et ne construit pas une occurrence (instance quantitative, *Qnt*). Ainsi, il n'a pas de véritable autonomie référentielle, il est là pour apporter un complément notionnel au sens du verbe, avec lequel il constitue une entité sémantique. De fait, le prédicat ainsi formé exprime globalement une activité, mais sans incorporation totale. En cela, il se distingue des dérivés qui peuvent renvoyer à la même notion, mais au moyen d'une incorporation totale de l'objet :

³⁴ Notions que Marandin recourt aux deux grilles d'analyse, mais curieusement, dans son article de 2003, ne les articule pas entre elles : il traite de l'inversion en ignorant l'hypothèse inaccusative, alors que tous les énoncés qu'il rattache à la 'condition de disposition préconstruite' sont décrits ainsi dans le cadre théorique dont il se réclame.

³⁵ Givon (1995 : 190) affirme que l'incorporation du sujet, bien que moins fréquente que celle du sujet, est attestée dans certaines langues, s'appuyant sur des exemples empruntés à Marianne Mithun. Mais de nombreux linguistes considèrent que ces rares cas sont un effet de choix descriptifs inadéquats et non d'une véritable incorporation du sujet.

- (42) a. *namak grel* b. *namak-a-grutiwn*
 lettre- \emptyset écrire lettre-INFX-écriture

Mais si les propriétés de *namak grel* empêchent de considérer *namak* comme un objet incorporé³⁶, il est néanmoins incontestable que l'objet n'a pas ici tous les attributs nominaux d'un actant plein, qui référerait à une notion occurrenceiée (*Qnt/Qlt*), et non à un pur *Qlt*. On peut le comparer à *namagə grē* où le constituant nominal réfère à un objet occurrenceié (ici résultant du procès d'écrire), alors que *namak grel* désigne une activité sans délimitation, donc non télique : l'objet spécifie la nature du procès en déterminant un type d'écriture, mais ne réfère pas à une entité 'lettre' qui en résulterait. C'est ce qui nous avait conduits, dans Danon-Boileau et Donabédian (1995) à postuler que l'objet en arménien a la faculté d'apparaître comme **actant plein**, doué d'autonomie référentielle (forme occurrenceiée, ou actualisée, ce qui est marqué par des nominants³⁷), mais aussi comme **déterminant du verbe**, servant seulement par son sens notionnel à compléter le sens du verbe, mais ne constitue pas un actant au sens plein du terme. Ainsi, dans (4), avec objet à déterminant \emptyset , le prédicat *kirk'grel*, litt. 'livre-écrire', est sémantiquement situé entre le français *lire des livres* d'une part, et *lire* (intransitif), ou *bouquiner* (hors valeur stylistique) de l'autre.

Cette fonction de déterminant du verbe converge avec celle de l'adjectif, qui, justement, a prototypiquement la forme d'une base nominale nue. Les adjectifs, eux aussi, sont invariables et précèdent le nom qu'ils déterminent.

Comment ces propriétés du nom nu objet peuvent-elles s'appliquer au sujet ? D'après les critères de subjectalité systématisés par Keenan (1976), le sujet, comme thème/support, doit être doué d'autonomie, ce qui explique, pour l'arménien, la nécessité pour le sujet de porter une marque explicite de référence à une occurrence délimitée. Un tel sujet ne peut donc pas être purement notionnel et non autonome (non référentiel), ce qui justifie la règle selon laquelle il ne peut apparaître comme lexème nu dans l'exemple (4).

Les énoncés qui font exception à cette règle sont justement caractérisés par des constructions où l'autonomie du sujet est réduite, du fait des propriétés sémantiques et énonciatives décrites plus haut :

- agentivité moindre du sujet (énoncés descriptifs ou existentiels)
- relation SP sémantiquement prévisible (prédicat dispositionnel)
- non-segmentation (énoncé thélique)

Ces propriétés sémantiques et énonciatives liées à la forme en jeu en arménien dans ces constructions permettent de rendre compte des traits atypiques de ces sujets non-canoniques, en faisant l'économie d'une manipulation syntaxique peu économique dans la description de la langue, et dont la valeur explicative serait limitée.

³⁶ Comme la possibilité de focaliser l'objet ou d'insérer un modificateur comme *šat*, 'beaucoup', entre l'objet et le verbe : *namak šat grec'i*.

³⁷ Les nominants en arménien sont essentiellement des éléments postposés (marque de pluriel, cas, article).

Abréviations

INFX	infixe
AOR	aoriste
1, 2, 3	personnes verbales
DEF	article défini
IND	article indéfini
CD	cas direct (nominatif-accusatif)
DAT	datif
AB	ablatif
INS	instrumental
SG	singulier
PL	pluriel
PST	présent
FUT	futur
ACTU	particule d'actualisation (entre dans la formation du présent ou de l'imparfait de l'indicatif)
PASS	passif

Bibliographie

- BONNOT 2004, « Relation préconstruite et focalisation : pour une analyse unitaire des énoncés à accent non final en russe moderne », *Slovo* 30/31, « Études linguistiques et sémiotiques », Inalco, Paris.
- BONNOT, Ch., « Pour une définition formelle et fonctionnelle de la notion de thème (sur l'exemple du russe moderne) », in : *La thématization dans les langues, Actes du colloque de Caen (9-11 octobre 1997)*, Cl. Guimier éd., Bern/Berlin/ Frankfurt/M /New York/Wien : Peter Lang, 1999, pp. 15-31.
- CREISSELS, D., *Éléments de syntaxe générale*, PUF, Paris, 1995
- CULIOLI, A., *Pour une linguistique de l'énonciation, T 1, Opérations et représentations*, Paris : Ophrys, 1990.
- DANON-BOILEAU, L. et DONABEDIAN, A., Construction référentielle et actance: l'exemple de l'arménien occidental, in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome LXXXVIII, 1993, fasc. 1., p. 121-138.
- DANON-BOILEAU, L., DONABEDIAN, A., Quand une préposition devient indice d'actance, le cas de la préposition z- dite nota accusativi en arménien classique, in Lucien Tesnière aujourd'hui, F. Madray-Lesigne et J. Richard-Zapella ed., Bibliothèque de l'Information grammaticale, Peeters, Louvain 1995, 259-268.
- DONABEDIAN, A., Le pluriel en arménien moderne, in *Faits de Langues*, 2/1993, Paris : Ophrys, 1993, 179-188.

- FEUILLET, J., (ed.), *Actance et valence dans les langues d'Europe*, Empirical approaches to Language typology, Eurotyp 20-2, Berlin/New York : Mouton de Gruyter, 1998.
- FOREST, Robert, Existence et descriptivité : contre l'hypothèse inaccusative' *LINX* 1995, 33, p. 171-191.
- GIVON, Talmy, p.174 : constituency and the VP node
- GUERON, Jacqueline, L'hypothèse inaccusative, in Joly A. (ed.) *La transitivité : domaine anglais*, C.I.E.R.R.C., Université de Saint Etienne, 1987, p. 79-90.
- HEWITT, S., The Impersonal in Breton, *JceltL*, 7 (2001), 1-39
- KEENAN, E. L., Toward a Universal Definition of "Subject", in Subject and Topic, Ch. Li (ed.), New York / San Francisco / London : Academic Press, 1976, pp. 303-333.
- KURODA, S.Y., "Le jugement catégorique et le jugement théorique; exemples tirés de la syntaxe japonaise", *Langages*, 30, Paris : Larousse, 1973, pp. 81-110.
- LAZARD, G., Définition des actants dans les langues européennes, in Feuillet (ed.) 1998, 12-146
- LAZARD, Gilbert, 1994, 'L'actant H : sujet ou objet ?' in BSLP Tome LXXXIX – 1994, Société de Linguistique de Paris, p. 1-28.
- LAZARD, Gilbert, 1994, *L'actance*, Paris, PUF.
- MARANDIN Jean-Marie. 2003. «Inversion du sujet et structure de l'information dans les langues romanes», in Danièle Godard (ed), *Langues romanes. Problèmes de la phrase simple*, Paris: Editions du CNRS, (Version longue, non publiée, <http://www.llf.cnrs.fr/fr/Marandin/LR-Inversion-Long.pdf>)
- MARANDIN, Jean-Marie, 1999, 'Unaccusative unversion in French', in Yves d'Hulst et al. (eds.), *Romance Languages and Linguistic Theory*, Amsterdam, John Benjamins.
- MERLE, J.-M.. (ed.), *Le sujet*, Bibliothèque de Faits de langue, Ophrys, 2003.
- PERLMUTTER, D.M., 1978, « Impersonal Passives and the Unaccusative Hypothesis », in *Proceedings of the Fourth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, J.J. JAEGER, A.C. WOODBURY, F. ACKERMAN et AL., (eds.), Berkeley, Berkeley Linguistics Society. 157-189.
- RIVIERE, N., 1981, *La construction impersonnelle en français contemporain* (Documents de linguistique quantitative, 41), Saint Sulpice de Favières.
- RUWET, Nicolas, 1988, Les verbes météorologiques et l'hypothèse inaccusative, in C. Blanche-Benveniste, A. Chervel & M. Gross (ed.), *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, p. 383-402
- ПАДУЧЕВА ЕВ. Родительный субъекта в отрицательном предложении: синтаксис или семантика? — Вопросы языкознания, 1997, N2, 101-116.

Résumés (en français et en anglais)

Anaïd Donabédian-Demopoulos

Sujets non canoniques en arménien : inaccusativité ou énonciation ?

Le nom en arménien moderne peut porter un article défini, indéfini, et un article zéro, ce dernier étant compatible avec l'objet, mais pas avec le sujet. Pourtant, certaines constructions font exception, et on a un nom nu pour argument unique. Notre propos est d'examiner le statut de ces sujets non-canoniques et le fonctionnement des constructions qui les accueillent, leur place dans le système, et leur lien avec les constructions dites 'inaccusatives' dans d'autres langues, qui leurs sont sémantiquement très proches. On propose un inventaire des propriétés contrastives du sujet et de l'objet en arménien, puis une typologie des constructions à sujet non-canonique qui révèle des contraintes sémantiques sur le nom (agentivité faible), le verbe (intransitif non actif), ainsi que sur le rapport sémantique entre eux (prédicats stéréotypiques ou dispositionnels). Puis on étudie les propriétés énonciatives (hiérarchie informationnelle, intonation), sémantiques (contraintes lexicales, sémantique actancielle) et syntaxiques (accord, co-référence, etc.) de ces constructions à quasi-sujets, qui amènent à conclure que la grille d'analyse syntaxique a une pertinence réduite tant en termes d'économie que par ses capacités explicatives, contrairement à l'analyse en termes de structure communicative (énoncés thétiques), qui converge avec les propriétés du nom nu qui est la caractéristique formelle de ces sujets non-canoniques.

Anaïd Donabédian-Demopoulos

Non-Canonical Subjects in Armenian : inaccusativity or enunciation ?

In modern Armenian, the noun may bear definite, indefinite or zero article, the latter being compatible with object, but not with subject. As an exception, several constructions allow bare subjects. Our aim is to analyse the status of such non-canonical subjects and of such constructions, to explain their place in the system, comparing them with so called 'inaccusative' constructions in other languages, that are semantically very close to them. We examine contrastive properties of subject and object, and then, proceed to a typology of non-canonical subject constructions, showing semantic constraints on noun (low agentiveness), on verb (not active intransitive), and on semantic relationship between them (stereotypical or dispositional predicates). We examine then different properties of these constructions: enunciative ones (information hierarchy, intonation), semantic ones (lexical constraints, actancial semantic) and syntactic ones (agreement, co-reference, etc.), concluding that syntactic

solution is not highly relevant, more economic for the description, and has weak explanatory capacities, since analysis grounded on information structure (thetic predication) is congruent with bare noun's properties.